



Secteur des sciences  
sociales et humaines



## APPEL A PROPOSITION

**Conception et mise en œuvre d'un programme de formation de formateurs en  
Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc**

**Publication le 20 avril 2016**

**Date de retour des propositions des prestataires le 20 mai 2016**



Secteur des sciences  
sociales et humaines



## Conception et mise en œuvre d'un programme de formation de formateurs en ECDH pour les jeunes au Maroc

### 1. OBJET DE L'APPEL A PROPOSITION

Cet appel à proposition s'inscrit dans le cadre du programme de l'UNESCO relatif à l'éducation des jeunes à la citoyenneté et aux droits de l'homme au Maroc, dont la première étape (financée en 2014-2015 par la Coopération espagnole, (AECID) a abouti à la réalisation du « Manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc », en partenariat et coédition avec le CNDH.

La deuxième phase consiste à former les futurs formateurs en Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme (ECDH), et à constituer ainsi une réserve de cadres formateurs spécialisés en ECDH.

Il a pour objet la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation, en se basant sur ledit Manuel, à destination des éducateurs, animateurs, et enseignants en relation avec les jeunes dans les différents milieux d'apprentissage.

### 2. CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis quelques années on constate un intérêt croissant pour l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme chez les éducateurs et les responsables de l'éducation dans plusieurs pays démocratiques. Si certains analystes soutiennent que cet intérêt revient régulièrement « chaque fois que la société est incertaine de ses fondements, en proie à des troubles et dissensions qui menacent son existence et qui conduisent à s'interroger sur sa légitimité »<sup>1</sup>, au Maroc le choix démocratique et la volonté régulièrement réaffirmée d'ancrer son projet de société dans l'universalité des droits de l'homme, sous-tendent ce regain d'intérêt pour l'ECDH.

En effet, un important effort d'harmonisation de la législation nationale avec le droit international des droits de l'homme afin de produire l'effet modernisateur et démocratique dans la culture politique et les rapports sociaux, a été consacré par la constitution de juillet 2011. D'autre part, les

---

<sup>1</sup> GALICHET François, *L'éducation à la citoyenneté*, Anthropos/Paris, 1998

attentes des Marocain-e-s ainsi que de la société civile vis-à-vis de la démocratisation de l'ordre politique et social n'ont jamais été aussi fortes. La bonne gestion de ces transformations politiques et sociales manifestes passera incontestablement par la réforme du système éducatif, car sur ce plan, les défis sont immenses eu égard aux paradoxes dont la situation sociopolitique présente est porteuse<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme joue un rôle essentiel dans la promotion des valeurs fondamentales que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit, ainsi que la prévention des violations des droits de l'homme. Par ailleurs, cette forme d'éducation est de plus en plus souvent considérée au Maroc, comme ailleurs, comme un moyen de combattre la montée de la violence, de l'extrémisme, de la xénophobie, de la discrimination et de l'intolérance.

Dans cet esprit, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et l'UNESCO ont conjointement édité le *Manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc*. Aussi, ce Manuel servira de référentiel pédagogique de base à ceux qui exercent ou voudraient exercer des activités en rapport avec l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme à destination des jeunes notamment.

### **Contenu et objectifs du Manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme**

Conçu dans un souci pédagogique qui tient compte de l'environnement sociopolitique des apprenants, ce Manuel se compose d'une vingtaine de fiches pédagogiques combinant de façon harmonieuse le niveau général (système normatif international) et le niveau particulier (législation et institutions marocaines), tout en prenant en charge, dans la partie pratique de chacune d'elles, les diverses questions concrètes propres à l'expérience marocaine. Cela donne des fiches pédagogiques articulant les trois composantes suivantes : 1) une présentation du référentiel international ; 2) un état des lieux de la situation juridique et institutionnelle marocaine ; 3) une série d'exercices et d'activités pratiques visant à développer chez les apprenants des connaissances, des compétences et des attitudes en adéquation avec les valeurs des droits de l'homme ; celles de l'autonomie, de la participation et de l'esprit critique. L'ensemble répondant à une conception de citoyenneté démocratique active.

Le premier mérite de ce Manuel réside sûrement dans sa contribution à combler une des lacunes majeures (manque d'outils pédagogiques), pointées régulièrement par les différents rapports et études consacrés à l'examen de l'état de l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté au Maroc. Cependant, son apport va encore au-delà, dans le sens où il ne se contente pas d'être un manuel de plus, mais offre une réelle innovation méthodologique avec des passerelles pédagogiques dynamiques qu'il pose entre d'un côté, les fondements normatifs universels (la Déclaration universelle des droits de l'homme, les traités, instruments et autres mécanismes qui protègent ces droits) et, d'un autre côté, l'environnement juridique, institutionnel et culturel des publics marocains auxquels il est adressé.

---

<sup>2</sup> JANJAR Mohamed Sghir, *Manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc*, Rabat 2015.

## **Education à la citoyenneté vs éducation aux droits de l'homme ?**

L'éducation à la citoyenneté et l'éducation aux droits de l'homme sont étroitement liées et se confortent mutuellement. Elles diffèrent davantage par le sujet et la portée que par les objectifs et les pratiques. L'éducation à la citoyenneté démocratique met essentiellement l'accent sur les droits et les responsabilités démocratiques et sur la participation active, en relation avec les aspects civiques, politiques, sociaux, économiques, juridiques et culturels de la société, alors que l'éducation aux droits de l'homme s'intéresse à l'éventail plus large des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans tous les domaines de la vie afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales.<sup>3</sup>

Au regard de cette complémentarité fondamentale, le CNDH et l'UNESCO ont fait le choix de traiter dans ce manuel de ces deux dimensions de manière concomitante.

### **3. OBJECTIFS VISES PAR CET APPEL A PROPOSITION**

**Cet appel vise la conception et la conduite d'un programme détaillé de formation de formateurs sur la base du *Manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc*. Ce dernier constituera le fil rouge du programme conjoint UNESCO/CNDH de formation des formateurs en Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme ciblant les jeunes, qui se déroulera au sein de l'Institut de formation en droits de l'homme du CNDH à Rabat.**

Bien que l'exercice du « métier » de formateur ne requière pas de diplôme ou titre spécifique, il est généralement demandé une formation supérieure et surtout une expérience professionnelle. Le formateur doit disposer des capacités techniques et pédagogiques (animation d'une séquence de formation) et des qualités sociales et personnelles (faculté d'écoute et goût du contact et capacité à s'adapter à des situations et à profils très variés des publics).

Cette exigence est d'autant plus vraie quand il s'agit de formateurs dans le domaine de la citoyenneté et des droits de l'homme visant particulièrement les jeunes. Parce qu'*éduquer* à la citoyenneté et aux droits de l'homme c'est d'abord *former* des femmes et des hommes, à des valeurs hautement humanistes. Pour cela, trois conditions au moins s'imposent : i) une connaissance approfondie de la matière « enseignée » ; ii) la maîtrise des techniques et des méthodes pédagogiques précises afin de partager son savoir et son savoir-faire avec différents publics, notamment les jeunes ; iii) et une posture éthique irréprochable.

On confie en effet à ce formateur la responsabilité de contribuer à préparer des citoyen-ne-s capables de participer activement et de manière critique à la construction d'une société démocratique, ouverte et tolérante. Pour qu'il puisse assumer véritablement ce rôle, ses interventions éducatives doivent s'articuler autour d'une série de défis tels que : i) amener les jeunes à s'engager activement dans la vie et les débats des institutions démocratiques et à s'engager dans la construction d'une société plus juste et plus solidaire. ii) développer leur esprit critique face à la montée des certitudes dogmatiques de tout genre. iii) les aider à comprendre la richesse de la diversité d'opinion et d'options de vie, etc.

De manière plus pratique, la formation proposée vise à aider les participant-e-s à se professionnaliser sur le métier de « formateur spécialisé en ECDH »: maîtriser des techniques et

---

<sup>3</sup> Charte du Conseil de l'Europe

des méthodes pédagogiques précises, afin de partager son savoir et son savoir-faire ; adopter la bonne posture, trouver le contact avec chaque participant et générer une dynamique de groupe positive ; savoir à la fois maîtriser son contenu et se centrer sur l'apprenant afin de permettre à chacun de progresser.

Aussi, les contributions des experts reprises dans le *Manuel*, devraient permettre d'établir un cadre théorique et des références communes pour l'apprentissage et la communication, que viendront compléter l'expérimentation de certaines des activités (exercices) présentées dans le manuel.

#### **4. PUBLIC CIBLE**

Sont directement visés les **professionnels de la formation des jeunes** : formateurs, animateurs, éducateurs, enseignants, inspecteurs pédagogiques, responsables de formation, conseillers en formation,... actifs dans les milieux éducatifs formels et non-formels. Ainsi, les structures prioritairement concernées sont les membres et salarié-e-s du CNDH, les Clubs de citoyenneté ou des droits de l'homme, les écoles et centres de formation liés, les organisations de jeunesse, les maisons de jeunes, les associations menant des activités de jeunesse. Les critères de choix de ces structures reposent entre-autres sur leurs expériences dans le domaine et leur capacité à dupliquer les formations.

**Entre 25 et 30 participants sont visés dans ce cadre.**

\* \* A noter, que les formateurs formés dans ce cadre seront habilités à former à l'avenir des jeunes dans le domaine de la citoyenneté et des droits de l'homme. Par « jeunes » on entend les personnes âgées entre 15-29 ans, tel que défini dans la Stratégie nationale intégrée de la jeunesse (SNIJ) du Maroc. Il s'agit de jeunes qui sont en âge de, ou se préparent à exercer leurs droits civiques, à s'insérer dans la vie professionnelle, mais aussi des jeunes déjà actifs dans la vie sociale, politique, culturelle et professionnelle ou encore ceux qui sont ou se sentent marginalisés. Les formateurs qui suivront les formations UNESCO/CNDH devront donc être en mesure d'endosser le rôle de *passseurs* d'idées, de valeurs et de savoirs, pour aider les jeunes dans la compréhension critique du monde qui les entoure.

#### **5. PERIODE DE REALISATION DE LA FORMATION**

La formation se déroulera au sein de l'Institut de formation du CNDH à Rabat, entre **octobre et décembre 2016**.

#### **6. THEMES DE FORMATION RETENUS**

Il s'agira de 10 jours de formation autour des thèmes généraux ci-dessous. Ceux-ci restent cependant ouverts à toute proposition d'adaptions ou de réorganisation par le prestataire.

##### **Thème 1 : Appropriation des fondamentaux de l'activité de formateur en ECDH pour un public jeune**

Objectif : Evoquer et travailler les différents aspects de l'activité de formateur :

- Réfléchir et prendre conscience des objectifs et des enjeux du « métier » de formateur
- Comprendre les enjeux de l'analyse des besoins, de la demande et de la commande

- Maîtriser les techniques pédagogiques et d'animation de groupes
- S'approprier les fondamentaux de la formation des jeunes et des jeunes adultes
- Maîtriser la spécificité d'une formation en ECDH (en termes de valeurs portant généralement sur les grands encadrements universels relatifs aux droits et libertés, et sur le civisme dans les rapports quotidiens, tout en explorant les domaines où la définition de la citoyenneté ne fait pas nécessairement objet de consensus)
- Clarifier son projet personnel de formateur

Durée estimée : 2 jours de formation

### **Thème 2 : Conception et animation de sessions de formation en ECDH pour des jeunes**

Objectif : Concevoir une action de formation appliquant les bonnes méthodes, tout en se basant sur le *Manuel* comme outil de référence principal

- Se familiariser avec le contenu du Manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme (quels usages et exploitation pédagogique possibles ?)
- Développer la créativité et la capacité d'analyse relative à la construction d'un dispositif de formation
- Concevoir un programme de formation dans différentes dimensions (trame générale, objectifs, situations pédagogiques, modalités d'évaluation)
- S'exercer à animer des modules de formation pour les jeunes : apprendre à gérer les moments clés d'animation, gérer les dynamiques de groupe (jeunes) en formation, identifier les facteurs clés pour réussir cette animation (utiliser des techniques et un langage d'animation efficaces et adaptés aux jeunes...)
- Anticiper et faire face aux incidents critiques et prendre en compte les différentes dimensions d'un programme de formation : personnelles, pédagogiques, sociales, groupales, éthiques et déontologiques
- Faire face à des questions ou dilemmes pédagogiques en situation

Durée estimée : 2x2 jours de formation

### **Thème 3 : Opérationnalisation en milieu réel d'une session de formation**

Objectif : Mettre en pratique les connaissances et compétences acquises dans le cadre des thèmes 1 et 2 :

- Préparer un scénario pédagogique de formation pour un public jeune bien défini
- Animer une session de formation du démarrage à la clôture (mise en situation réelle)

Durée estimée : 2 jours de formation

### **Thème 4 : Maîtrise des techniques d'évaluation en ECDH**

Objectif : Aborder le processus évaluatif en étudiant ce qui est entendu par évaluation des apprentissages puis en replaçant le concept dans le contexte de l'ECDH pour un public jeune :

Une évaluation efficace de l'ECDH permet de mieux déterminer et de mieux décrire la contribution des activités liées à l'ECDH aux changements effectifs qui se produisent soit au niveau individuel chez l'apprenant ; au niveau du groupe, de l'ensemble de la

communauté ou de la société. L'évaluation permet également d'améliorer la qualité de la formation donnée en ECDH. Comment cette évaluation peut-elle se faire dans le contexte spécifique de l'ECDH ? Comment peut-elle avoir un impact positif sur le travail de formateur ?

Durée estimée : 2 jours de formation

## **7. PRESTATION ET PRODUCTIONS ATTENDUES**

Le prestataire sélectionné suite à la procédure d'appel à proposition devra fournir :

- **10 jours de formation pour un groupe constitué de 25 à 30 futurs formateurs en ECDH**, conformément aux termes du présent appel à proposition et en consultation avec l'UNESCO et le CNDH.
- **Rapport final** : Outre le bilan quantitatif et qualitatif de la formation, ce rapport devra contenir des recommandations et des pistes pour l'amélioration du Manuel (fiches pédagogiques, vulgarisation....)

## **8. MODALITES DE CONVENTIONNEMENT**

Le prestataire sélectionné suite à la procédure d'appel à proposition sera contractualisé par le Bureau de l'UNESCO à Rabat.

## **9. PROCEDURE DE SOUMISSION**

### **9.1. Modalités de réponse**

Les propositions au titre du présent appel à proposition devront nécessairement comprendre :

- Une présentation du prestataire (expérience dans le domaine) et de son équipe, le cas échéant
- Une description des contenus, méthodes et moyens pédagogiques proposés en réponse aux besoins identifiés :
  - Le prestataire proposera un programme de formation détaillé parmi les thèmes présentés en point 6 du présent appel, permettant l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de l'activité de formateur en ECDH
  - Le prestataire présentera de manière détaillée pour chacun des thèmes de formation les programmes de formation les plus appropriés (contenu pédagogique, prérequis, méthodes et supports pédagogiques, méthode d'évaluation, durée ...)
  - Le prestataire devra garantir la diversité des méthodes pédagogiques mises en œuvre et la qualité des supports de formation ainsi qu'une programmation réaliste et fiable.
- La proposition financière du prestataire précisant le coût des prestations proposées.

### **9.2. Délais impartis**

Date limite de retour des prestations : **Le 20 mai 2016**

## 10. CRITERES DE SELECTION

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- La qualité des contenus pédagogiques proposés
- L'expérience des formateurs dans le domaine de formation
- La qualité des méthodes pédagogiques mises en œuvre
- La qualité des outils et démarches mis en œuvre pour évaluer les compétences acquises en formation
- La tarification financière
- Prise en compte de la dimension genre dans la constitution des équipes de formateurs et de participants/apprenants

## 11. ENVOI DES CANDIDATURES

Les réponses à l'appel à proposition devront parvenir au plus tard le 20 mai 2016 au CNDH [infdh@cndh.org.ma](mailto:infdh@cndh.org.ma) ET à l'UNESCO [rabat@unesco.org](mailto:rabat@unesco.org). Avec la mention suivante en objet : « Formation des formateurs en ECDH – CNDH/UNESCO »

### ANENXE 1 :

Télécharger le MANUEL d'Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002344/234423f.pdf> (français)

<http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002344/234423a.pdf> (arabe)